A.A.C.C
ASSOCIATION DES AGENCES CONSEIL ET CREATION

Chez Morning 4 rue Royale

75008 Paris

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE AU RAPPORT ANNUEL VISE A L'ARTICLE L.2135-16 DU CODE DU TRAVAIL POUR L'ANNEE CIVILE 2025

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Association des Agences Conseil et Création « AACC » et en réponse à votre demande formulée dans le cadre de l'application de l'article 7 du règlement de gestion et d'attribution des fonds de l'AGFPN, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans le rapport ci-joint, prévu par l'article L.2135-16 du code du travail.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Délégué Général de l'Association des Agences-Conseils et Création « AACC ».

Il nous appartient d'attester les informations figurant dans ce rapport, dès lors qu'elles sont prévues par le règlement de gestion et d'attribution des fonds de l'AGFPN.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- Vérifier que toutes les informations requises par l'article 7 figurent dans le rapport ;
- Vérifier la concordance des montants mentionnés au titre des financements octroyés par l'AGFPN avec les tableaux de répartition des coûts.
- Vérifier que le montant des charges affectées à chacune des missions prévues à l'article L.2135-11 du code du travail, concorde avec les comptes annuels de l'exercice 2025, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier le bien-fondé des affectations ;
- Vérifier la conformité des données relatives aux conventions de financement avec les dites conventions ;
- Apprécier la présentation sincère des informations figurant dans le rapport, à l'exclusion de celles non requises par le règlement de gestion et d'attribution des fonds de l'AGFPN.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le rapport joint.

Vincennes, le 19 juin 2026

SEC3
représentée par :

Jean-Philippe HOREN

Association de gestion du Fonds paritaire national
Monsieur le Président
Daniel WEIZMANN
4, rue Traversière
75 012 PARIS

Paris, le 9 juin 2026

Envoyé par e-mail sur l'adresse : contact@agfpn.fr

Objet : Rapport annuel détaillant l'utilisation qui a été faite des crédits perçus

Monsieur le Président,

L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est une organisation professionnelle d'employeurs créée en 1972, intervenant dans la branche de la Publicité et regroupant environ 130 entreprises.

Les organisations professionnelles d'employeurs existantes au sein de la branche de la Publicité, dont l'AACC, sont regroupées au sein d'une association, la Fédération de la publicité.

Le budget consacré chaque année par l'AACC aux actions directes visant à développer et à encourager le paritarisme au sein de la branche de la Publicité peut être évalué entre 65 000 et 70 000 euros, selon les années et la méthode d'imputation employée.

Au titre de la répartition annuelle 2025, l'AACC a obtenu une enveloppe globale de l'AGFPN d'un montant de 44 317 euros. A ce jour, l'AACC a perçu au titre de l'année 2025, la somme de 14 643 euros en date du 30 avril 2026.

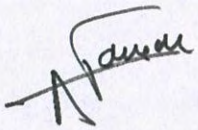
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un tableau récapitulatif précisant l'imputation des fonds ainsi perçus.

Nous vous prions par ailleurs de noter que les crédits perçus par l'AACC de l'AGFPN constituent sa seule source de financement au titre du paritarisme.

[...]

Nous restons naturellement à votre disposition si vous souhaitez obtenir de plus amples informations.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.



Nicolas Favier
Délégué Général

Pièces-jointes :

- *Tableau récapitulatif détaillant l'utilisation par l'AACC des fonds perçus de l'AGFPN*
- *Déclaration sur l'honneur de Nicolas Favier, Délégué Général*
- *Attestation du commissaire aux comptes*

AGFPN décompte des coûts engagés par l'AACC pour le paritarisme - année 2025

TEMPS PASSE

Les commissions	Dates	Participants	Tps passé	Lieu
La Commission Sociale AACC				
Réunion commission sociale	11/03/25	[redacted]	2	AACC Malesherbes
Réunion commission sociale	11/03/25		2	AACC Malesherbes
Réunion commission sociale	10/07/25		2	Visio
Réunion commission sociale	24/11/25		2	Visio
Commission RSE				
Groupe de travail	13/01/25		2	AACC Malesherbes
Groupe de travail	10/02/25		2	AACC Malesherbes
Groupe de travail	10/03/25		2	AACC Malesherbes
Groupe de travail	07/04/25		2	AACC Malesherbes
Groupe de travail	19/05/25		2	AACC Morning
Groupe de travail	02/06/25		2	AACC Morning
Groupe de travail	07/07/25		2	Publicis
Groupe de travail	08/09/25		2	AACC Morning
Groupe de travail	06/10/25		2	AACC Morning
Groupe de travail	17/11/25		2	AACC Morning
Groupe de travail	15/12/25		2	AACC Morning
Les apéros RSE				
Apero RSE	25/03/2025		3	AACC Malesherbes
Apero RSE	09/04/2025		3	HORS LES MURS
Autres RSE				
Commission de labélisation RSE agences actives	17/07/25		3	Visio
Réunion comités d'experts label RSE Agences Actives	07/05/25		3	AACC Morning
Réunion comités d'experts label RSE Agences Actives	19/05/25		1	Visio
Réunion comités d'experts label RSE Agences Actives	25/11/25		2	AACC Morning
Commission de labélisation RSE agences actives	18/12/25		3	Visio
La commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) de la Publicité				
Réunion CPPNI	23/01/25	[redacted]	3	AACC Malesherbes
Réunion CPPNI	20/02/25		3	AACC Malesherbes
Réunion CPPNI	21/05/25		3	ARPP
Réunion CPPNI	17/07/25		3	ARPP
Réunion CPPNI	25/09/25		3	ARPP
Réunion CPPNI	15/10/25		3	ARPP
Réunion CPPNI	18/11/25		3	ARPP
Réunion CPPNI	09/12/25		3	ARPP
La commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEF) de la Publicité				
Réunion CPNEFP	28/01/25	[redacted]	2,5	AACC Malesherbes
Réunion CPNEFP	25/03/25		2,5	AACC Malesherbes
Réunion CPNEFP	20/05/25		2,5	AFDAS
Réunion CPNEFP	13/10/25		2,5	Visio
Réunion CPNEFP	13/10/25		2,5	Visio
Réunion CPNEFP Extraordinaire	21/11/25		2,5	Visio
Réunion CPNEFP	08/12/25		2,5	Visio
AGFPP				
CA + AGO + AGE	24/03/25	[redacted]	2	AACC Malesherbes
GPS (Groupement des professions de services)				
Assemblée permanente	13/01/2025	[redacted]	1,5	AACC Malesherbes
Bureau commission ESI	04/02/2025		1,5	Visioconférence
Assemblée permanente	27/02/2025		1,5	Visioconférence
Assemblée permanente	17/03/2025		1,5	Visioconférence
Assemblée permanente	29/04/2025		1,5	Visioconférence
Assemblée permanente	24/06/2025		1,5	Rue Pasquier / 8e
Assemblée permanente	23/10/2025		1,5	Visioconférence
Bureau commission ESI	27/10/2025		1,5	Visioconférence
Commission sociale	17/11/2025		1,5	Visioconférence
Assemblée permanente + AG	11/12/2025		1,5	Visioconférence
Medef				
Commission entreprises dans la société et inclusion	04/04/2025	[redacted]	2	Visioconférence
Académie Medef IA et compétences	07/04/2025		1	Visioconférence
Académie Medef relations avec les parties prenantes	29/04/2025		2	Visioconférence
Commission entreprises dans la société et inclusion	27/10/2025		2	Visioconférence
La Fédération de la Publicité				
CA + AG Mixte	20/02/2025	[redacted]	3	AACC Malesherbes
CA + AGO + AGE	12/06/2025		3	AACC Morning

AGFPN décompte des coûts engagés par l'AACC pour le paritarisme - année 2025

Les commissions	Dates	Participants	Tps passé	Lieu
Filière Communicaton (inclus branche de la publicité)				
Plénière	27/02/2025	[redacted]	1,5	Viso
Plénière	27/02/2025		1.5	Visio
Plénière	12/05/25		1	Visio
Plénière	12/05/25		1	Visio
AG + CA	09/07/25		2	Visio
AG + CA	09/07/25		2	Visio
Plénière	22/10/25		1,5	Visio
L'assemblée générale de l'AACC				
AG AACC	08/07/2025	[redacted]	28	La Fabrique Générale (Paris 17)
AG AACC	08/07/2025		21	La Fabrique Générale (Paris 17)
AG AACC	08/07/2025		21	La Fabrique Générale (Paris 17)
AG AACC	08/07/2025		7	La Fabrique Générale (Paris 17)
AG AACC	08/07/2025		14	La Fabrique Générale (Paris 17)
AG AACC	08/07/2025		14	La Fabrique Générale (Paris 17)
AG AACC	08/07/2025		7	La Fabrique Générale (Paris 17)
	TOTAL		240,5	

Récapitulatif	**Tps passé**	20%	cout	
[redacted]	104,0	124,8		avec 20% de préparation
	62,0	74,4		avec 20% de préparation
	14,0	16,8		avec 20% de préparation
	14,0	16,8		avec 20% de préparation
	2,5	3,0		avec 20% de préparation
	7,0	8,4		avec 20% de préparation
	7,0	8,4		avec 20% de préparation
Total	**211**	**253**	**23 003,03 €**	

	nb d'heures	**coût par heure**	**Total**
Cout mise à disposition salle - AACC Malheserbes	33	33,93 €	**1 103 €**
Cout mise à disposition salle - AACC Morning			**1 275 €**

FRAIS REELS ET COUTS INDIRECTS

Assemblée générale AACC		
Location du lieu	4 450 €	location salle et prestation supp
Impression rapport d'activités	693 €	
	5 143 €	
Veille sociale et rédaction de documents		
Réalisation par un prestataire TEITGEN & VIOTOLLO	**24 759 €**	
Calcul coûts indirects	151,67	heures par mois
	1607	heures par an
	15 078,95	heures /9 salariés à fin décembre 2025
Assiette temps passé au paritarisme	1,68%	
	13 166 €	

RECAPITULATIF	
Temps passé	23 003 €
Coût mise à disposition salle Malesherbes	1 103 €
Coût mise à disposition salle Morning	1 275 €
Coût assemblée générale	5 143 €
Veille sociale et rédaction de documents	24 759 €
Charges indirectes au temps passé	13 166 €
GRAND TOTAL	**68 449 €**

Nombre total d'heures travaillées - année 2025

Heures normales annuelles	1 820,04	=151,67*12
Heures retenues	1 607,00	durée legale annuelle (base 35h)

Salarié	Début Emploi	Fin Emploi	Heures travaillées	Nmb heures Retenue pour AGFPN	Cout heures pour AGFPN
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	1 607,00	74,03 €
				1 607,00	53,08 €
				1 285,54	51,77 €
				1 071,33	148,00 €
				1 607,00	56,33 €
				1 607,00	9,87 €
				1 607,00	10,50 €
				1 607,00	43,06 €
				1 473,08	46,53 €
				1 607,00	43,25 €
Total général			17 381,31	15 078,95	52,43 €

02/06/2026

BOULEVARD MALESHERBES du 01/01/2025 au 13/04/2025		RUE ROYALE du 14/04/2025 au 31/12/2025	
	57 jours	147 jours	
Cout salle de réunion			
Surface total locaux	425 m²		
dont :			
parties communes incl cuisine + wc hors salles	125,1 m²	**Forfait de 520€ / mois compris dans le loyer**	
parties privées + salles + doc	299,9 m²	**Salles supplémentaires facturées**	
Grande salle de réunion		Forfait à partir de 05/25	4 160,00 €
surface de bureau occupé par salle de réunion	39 m²		
surface occupée au prorata soit 13 % de 125,1 m²	16,27 m²	Salles supplémentaires facturées en sus	
surface totale	**55,27 m²**		
soit en %			
surface occupée privée "partie" salle	13,00%		
charges annuelles	**2025**		
edf	800,93 €		
entretien (ménage, entretien)	3 160,00 €		
assurance locaux	729,11 €		
loyers et charges locatives	99 417,07 €		
	104 107,11 €		
soit au m²	244,96 €		
Charges opérationnelles correspondantes	**13 538,44 €**		
par jour	237,52 €		
par heure	33,93 €		
* montants prévisionnels			

02/06/2026

Cout charges indirectes

	comptes	2025
Achat mat equipement	605	
Edf	60611	800,93 €
Essence	60613	
Fournitures entretien	6063	738,76 €
Fournitures administratives	6064	331,36 €
Sous-traitance générale	611	9 000,00 €
loyers et charges locatives	61321 et 614	242 557,40 €
Location salles, espaces, etc	61323	18 703,60 €
Heberg site	6138	587,88 €
Entretien et réparation	6152	3 160,00 €
Entretien Photocopieur	61551	13 054,15 €
Maintenance	6156	45 192,67 €
Assurance locaux	616	729,11 €
Assurance événement	6162	2 206,09 €
Assurance dirigeant	6164	1 056,50 €
Etude et recherches	617	22 550,00 €
Divers (documentations, abonnements)	618	9 417,84 €
Honoraires	6226	95 636,94 €
Remuneration intermediaires dvers	6228	1 222,00 €
Publicité, publications, relations publiques	623	132 901,49 €
Transport sur achats	6241	
Voyages et déplacements	6251	15 385,46 €
Déménagement	6255	10 890,74 €
Missions	6256	- €
Restaurants	62571	23 385,41 €
Réception	62572	439,69 €
Affranchissement, PTT	6261	426,78 €
Téléphone	6262 et 6263	2 361,42 €
Coursiers	6264	122,83 €
Internet	6265	3 578,48 €
Service bancaire	627	2 090,48 €
Cotisations extérieures	6281	93 565,55 €
Frais recrutement de personnel	6284	
Autres prestations exterieuers	6288	300,00 €
Licences logiciels	6511	5 142,24 €
Droits de reproduction	6516	1 964,50 €
Charges d'interet (frais PGE)	66116	2 933,89 €
Amortissements	68111 et 68112	39 663,41 €
Coût salle de réunion Malesherbes		- 13 538,44 €
Coût salles de réunion Morning (forfait)		- 4 160,00 €
	MONTANT TOTAL	**783 706,40 €**

02/06/2026

Association de gestion du Fonds paritaire national
Monsieur le Président
Daniel WEIZMANN
4, rue Traversière
75 012 PARIS

Paris, le 9 juin 2026

Envoyé par e-mail sur l'adresse : contact@agfpn.fr

Objet : Déclaration sur l'honneur d'utilisation conforme des fonds perçus de l'Association de gestion du fonds paritaire national

Je soussigné, Nicolas Favier, représentant de l'Association des Agences Conseil et Création en qualité de Délégué Général, déclare sur l'honneur que les fonds perçus de l'Association de gestion du fonds paritaire national ont été utilisés pas l'Association des Agences Conseil et Création pour financer les activités constituant des missions d'intérêt général envisagées à l'article L.2135-11 du Code du travail.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Nicolas Favier
Délégué Général